



# Panorama du marché de la gestion pour compte de tiers

MARS 2022



## Nouvelle année de croissance de l'activité de la gestion d'actifs dans un contexte de reprise économique et de performance positive des marchés boursiers (Données de l'exercice 2021)

- **Les encours globaux sous gestion en France** (mandats et OPC) sont en progression annuelle de + 6,6 % et s'établissent à près de **4 802 Mds€**. Sur une période longue, soit depuis la crise de 2008, le taux de croissance annualisé des encours gérés ressort au niveau élevé de + 5,1 %.

---

- L'encours des OPC de droit français atteint 2 231 Mds€ en hausse de + 6,9 % en 2021 (et de + 9,4 % hors OPC monétaires). Plus en détail, **l'encours des OPCVM** (UCITS) s'élève à **936 Mds€** (+ 5,0 % en 2021 et + 10,6 % hors OPCVM monétaires) et celui **des FIA** (Fonds d'investissement alternatifs au sens de la directive AIFM) à **1 295 Mds€** (+ 8,3 % en 2021).

---

- **Les souscriptions nettes en 2021** de trois principales catégories d'OPC de droit français, **obligataires, diversifiés et actions** sont de **+ 7,6 Mds€**, grâce à une orientation des flux très positive sur le second semestre (+ 11,7 Mds€). Les OPC monétaires, malgré des flux nets positifs sur le second semestre (+ 20,9 Mds€), font face à des rachats de – 13,0 Mds€ sur l'ensemble de l'année 2021 (après une année record en 2020, + 80 Mds€ de souscriptions nettes).

---

- **Le nombre des sociétés de gestion de portefeuille** a fortement augmenté, passant de 633 SGP à fin 2018 à **708 SGP à fin 2021**. Sur cette période, cette dynamique de créations (+ 42 SGP en 2021, après + 43 SGP en 2020 et + 45 SGP en 2019) est le fait, en partie d'un effet Brexit et, de structures nombreuses orientées en gestion d'actifs alternatifs au sens large (immobilier, capital investissement...). En parallèle, afin de faire face à la concurrence et à la baisse des marges, on observe aussi un mouvement de consolidation et de rapprochement de SGP entrepreneuriales ou des filiales de groupes financiers.

---

- En termes de gestion financière (fonds et mandats), **les SGP françaises occupent la première place européenne continentale**, avec une part de marché estimée à 24 % pour les OPC et à 30 % pour les mandats de gestion. De plus, les sociétés de gestion françaises sont **leader en Europe de la gestion des fonds ESG** selon la réglementation SFDR avec 38 % de parts de marché.

---

- **Au niveau européen, l'encours des fonds** approche les **22 000 Mds€** à fin 2021, en progression de + 16,7 % sur un an (contre + 5,7 % en 2020). **La collecte nette** s'élève à **+ 866 Mds€ en 2021** grâce aux flux nets records des OPC actions et diversifiés (respectivement + 327 Mds€ et + 226 Mds€). L'encours des OPC de droit étranger gérés en France par près de 160 SGP continue de progresser en 2021 et dépasse désormais les 800 Mds€.

---

## Une activité au cœur des flux financiers entre investisseurs et émetteurs

En Europe, comme en France, la gestion collective vient de connaître trois années consécutives de croissance inédite des encours. En France, le taux de croissance des fonds gérés (de droit français et étranger) s'élève en moyenne pour chacune de ces trois années à + 9,8 %. Cette croissance exceptionnelle des encours est intervenue dans un contexte de taux bas et de forte hausse des marchés actions, de crise du Covid et de forte sur-épargne. Les resserrements annoncés des politiques monétaires, la montée d'une inflation forte sur fond de tensions géopolitiques et militaires créent des risques importants sur la poursuite de la reprise des activités économiques et la stabilité financière en 2022. Les gestions continueront à jouer leur rôle dans la sécurisation et la valorisation des patrimoines avec pour objectifs la diversification et la réduction des risques au sein des portefeuilles des investisseurs.

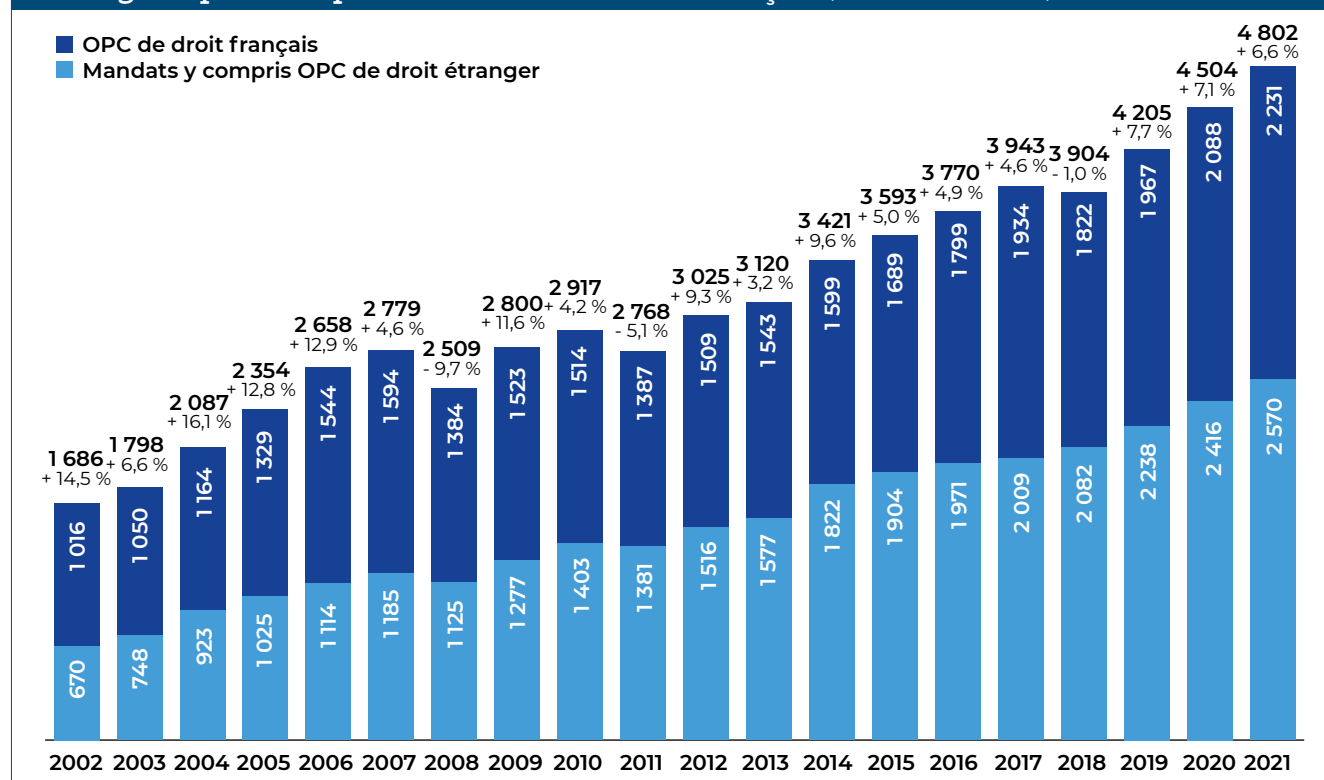
En Europe, comme en France, les mesures engagées pour le développement de marchés de capitaux profonds et diversifiés et la mobilisation de l'épargne privée, des ménages et des institutionnels, vers les besoins de financement de la relance économique doivent se poursuivre et être amplifiées<sup>1</sup>.

Dans ce but, la protection des épargnants devra s'appuyer sur une nouvelle vision se concentrant sur leurs besoins réels et leur éducation financière. Les sociétés de gestion de portefeuille ont l'expertise pour diffuser ces capitaux à l'ensemble de l'économie en offrant aux épargnants des solutions d'épargne, mieux rémunérées, à orientation longue, diversifiée et durable. Il s'agit pour les épargnants de basculer d'une logique de performance à court terme à une vision positive de l'impact en termes environnemental, sociétal et de gouvernance de leurs investissements.

En Europe, comme en France, l'existence d'une industrie de la gestion d'actifs puissante est un atout de compétitivité et de souveraineté. Les gestions européennes gèrent, aujourd'hui, 30 % des titres de dette et un tiers du flottant des actions émis par les sociétés non-financières européennes<sup>2</sup>.

La gestion française, qui représente plus du quart du marché en Europe continentale, est aujourd'hui leader de la gestion des fonds ESG selon la réglementation SFDR (38 % de parts de marché). Les encours globaux (mandats et OPC) sous gestion en France sont en progression sur l'année 2021 de + 6,6 % et s'établissent à 4 802 Mds€.

### Actifs gérés pour compte de tiers sur le marché français (montants en Mds€)



1) « Épargne et investissement : Aller de l'avant », L. Delahousse et T. Valli, Revue Risques n° 127.

2) « La gestion pour compte de tiers en Europe » J. Ihaddaden et T. Valli, Cahier de la gestion AFG n° 6.

Plus en détail, **les encours des mandats nets**, gérés au profit de clients privés qui souhaitent un service personnalisé souvent dans une logique patrimoniale ou de clients institutionnels qui délèguent une partie de la gestion de leurs placements financiers, **sont en progression à 1 740 Mds€**. La **gestion financière en France d'OPC de droit étranger** approche les **830 Mds€**, soit un quadruplement des encours sur les dix dernières années. Le renforcement de la distribution pour des clients non-résidents par un nombre de plus en plus important de sociétés de gestion filiales d'un

groupe ou entrepreneuriales est à l'origine de cette tendance. Au total, **environ 750 Mds€** seraient **gérés en France sous forme de fonds (de droit français ou étrangers) ou de mandats pour des clients non-résidents**.

L'encours des OPC de droit français est en hausse en 2021 de + 6,9 % (et + 9,4 % hors OPC monétaires) et atteint désormais **2 231 Mds€**. Parmi ces fonds, l'actif net des **OPCVM** (UCITS) s'élève à **936 Mds€** (+ 5,0 % sur un an) et celui des **FIA** à **1 295 Mds€** (+ 8,3 % sur un an). Depuis 2011, le taux de croissance annualisé des OPC français est de + 4,9 %.

### Évolution des encours des organismes de placement collectif (OPC) domiciliés en France

Type de fonds	Actifs nets à fin 2021 (en Mds€)			Variation 2021		Variation 2011-2021	
	OPCVM	FIA	Total	en Mds€	en %	en Mds€	TCAM*
Actions	271,3	134,5	<b>405,8</b>	64,1	18,8 %	180,2	6,0 %
Diversifiés	164,4	209,9	<b>374,3</b>	23,4	6,7 %	137,9	4,7 %
A formule	1,1	13,4	<b>14,5</b>	- 2,5	- 14,7 %	- 39,2	- 12,3 %
Obligations	138,9	158,3	<b>297,2</b>	8,1	2,8 %	108,7	4,7 %
Monétaires	360,4	16,9	<b>377,3</b>	- 15,0	- 3,8 %	29,7	0,8 %
<b>Sous-total</b>	<b>936,1</b>	<b>533,0</b>	<b>1469,1</b>	<b>78,1</b>	<b>5,6 %</b>	<b>417,3</b>	<b>3,4 %</b>
Autres**	0,0	762,4	<b>762,4</b>	65,5	9,4 %	426,7	8,5 %
<b>Total</b>	<b>936,1</b>	<b>1 295,4</b>	<b>2 231,5</b>	<b>143,6</b>	<b>6,9 %</b>	<b>844,0</b>	<b>4,9 %</b>
Total hors Mon.	575,7	1 278,5	<b>1 854,2</b>	158,6	9,4 %	814,3	6,0 %

\* Taux de croissance annuel moyen.

\*\* Estimations AFG à fin 2021 pour la catégorie « Autres » : OT, Fds de fds alternatifs, FCPE, FCPR/FPFI, OPC, SCPI.

Source : AMF, BDF, IEIF.

Porté par une orientation très positive des marchés actions en 2021, l'encours des **OPC actions** s'est apprécié sur l'année de + 18,8 % pour atteindre 406 Mds€. L'encours des **fonds diversifiés** progresse également de + 6,7 %, soutenu par des flux nets positifs de près de + 6 Mds€. Malgré des performances négatives en 2021 sur le marché obligataire zone euro, l'encours des **fonds obligataires** finit l'année en hausse de + 2,8 %, aidé par des flux nets positifs proches de + 8 Mds€. En France, comme en Europe, les **fonds monétaires** connaissent une décollecte cette année (- 13 Mds€ pour les OPC monétaires français). Rappelons que cette catégorie d'OPC avait connu une année 2020 exceptionnelle en termes de collecte et d'évolution des encours (respectivement + 80 Mds€ et + 25,1 %).

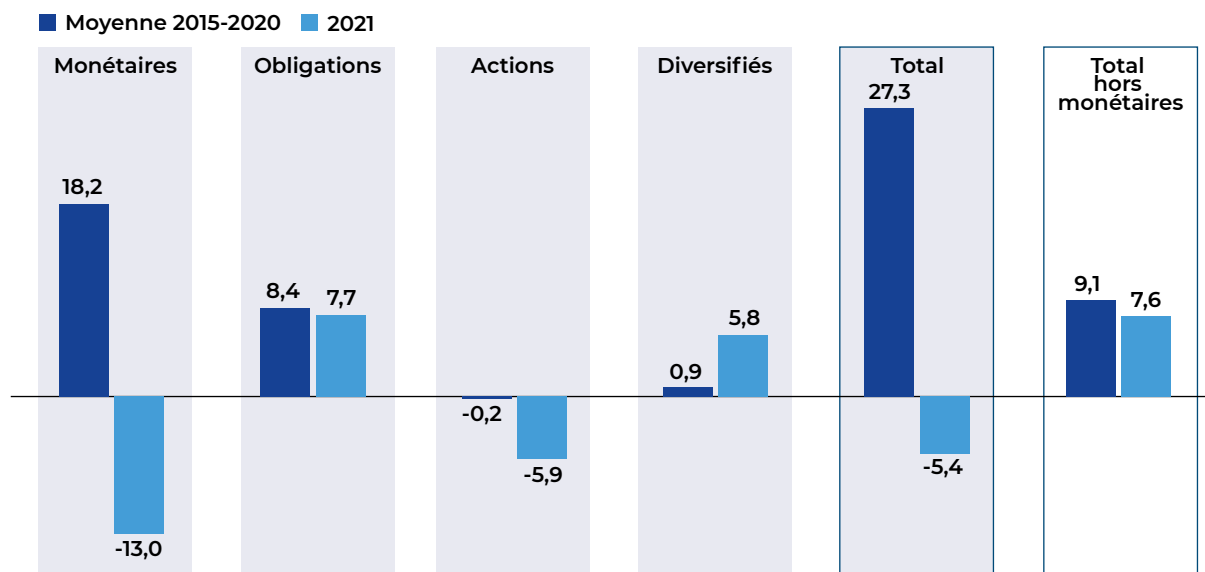
Parmi les fonds constituant la catégorie "Autres", dans un environnement de taux bas, les **fonds de capital investissement, infrastructures et de gestion immobilière** restent très attractifs tant pour les investisseurs particuliers que pour les institutionnels. L'encours des fonds immobiliers ouverts aux investisseurs particuliers<sup>3</sup> (SCPI et OPC grand public) atteint 99,1 Mds€, soit + 8,7 % en 2021, pour une collecte nette de + 7,6 Mds€ (après + 8,0 Mds€ en 2020). L'encours des **fonds d'épargne salariale** s'établit à 168 Mds€, dont 26 Mds€ pour les encours des PER/PERCO (+ 15,6 % en 2021), bénéficiant à un nombre croissant de salariés couverts par ce type de dispositifs (PEE et PERCO). Pour ces fonds d'épargne salariale, la collecte nette hors actionariat salarié ressort en 2021 à + 2,8 Mds€, dont + 1,7 Mds€ pour les fonds logés dans les PER/PERCO.

3) Source : IEIF.

Les souscriptions nettes de trois principales catégories d'OPC de droit français, obligataires,

diversifiés et actions sont de + 7,6 Mds€ en 2021, et de - 13 Mds€ pour les OPC monétaires.

### Souscriptions nettes\* des grandes catégories d'OPC de droit français (en Mds€)



\* hors transferts de domiciliation de certains fonds qui restent gérés en France.  
Source : BDF et calculs AFG.

Le nombre d'OPC domiciliés en France progresse légèrement en 2021. Le nombre d'OPCVM, en diminution, s'établit à 2 984 fonds, et le nombre de FIA, en augmentation, approche les 7 900 fonds. Pour certaines catégories d'OPC, le nombre de fonds baisse continuellement depuis

plusieurs années et ceci particulièrement pour les OPC monétaires, les fonds à formule et les OPC actions (respectivement - 83 %, - 77 % et - 26 % du nombre de fonds de leur catégorie depuis fin 2008) conséquence de l'évolution des taux et des réorganisations des gammes de fonds.

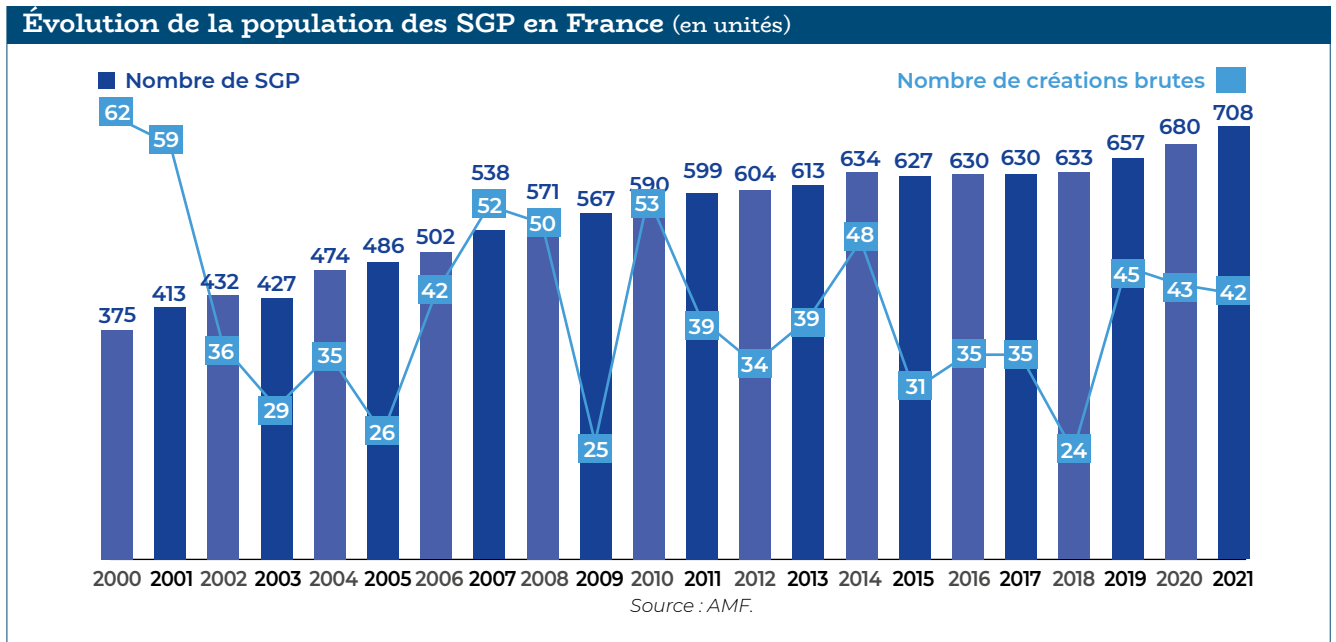
## La France, une place attractive pour l'activité de gestion pour compte de tiers

En 2021, le nombre de sociétés de gestion de portefeuille a bondi du fait d'un nombre important de créations de + 42 SGP (après + 43 SGP en 2020 et + 45 SGP en 2019). Le nombre de SGP passe ainsi de 633 SGP à fin 2018 à **708 SGP à fin 2021**. Sur cette période, outre un effet Brexit, cette évolution positive s'explique par une dynamique de créations de structures orientées en gestion d'actifs alternatifs au sens large (immobilier, capital investissement...).

En parallèle, afin de faire face à la concurrence et à la baisse des marges, on observe aussi depuis quelques années un mouvement de consolidation et de rapprochement de SGP entrepreneuriales ou de filiales de groupe financier.

Le marché français se distingue par un tissu entrepreneurial parmi les plus importants en Europe, qui représente, en nombre et en création, les deux tiers des acteurs et le tiers des équipes de gestion.

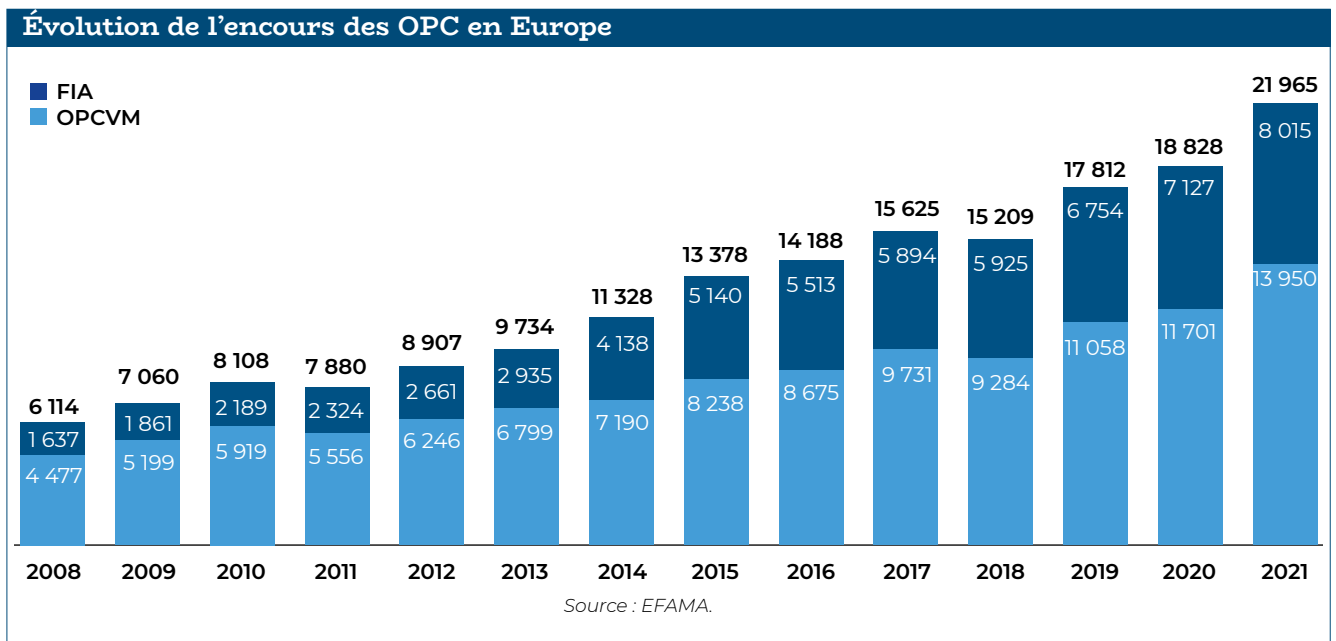
Il compte également un nombre conséquent de sociétés généralistes et/ou spécialistes de taille importante (96 SGP gèrent entre 1 et 5 Mds€, 58 SGP gèrent entre 5 et 50 Mds€ et 17 SGP plus de 50 Mds€), quatre groupes français figurant parmi les vingt-cinq premiers groupes de gestion au niveau mondial. L'innovation et la qualité de leur gestion sont reconnues au niveau international, que ce soit via des mandats, des fonds de droit français ou des fonds domiciliés à l'étranger.



## La France conforte sa place d'acteur majeur de la gestion en Europe

À fin 2021, l'encours des fonds domiciliés en Europe approche les 22 000 Mds€ (en forte hausse de + 16,7 % sur un an). Cet encours a plus que triplé depuis la crise de 2008.

En distinguant les fonds d'investissement selon leurs catégories juridiques, l'encours des OPCVM s'élève à 13 950 Mds€, en hausse de + 19,2 % en 2021. L'encours des FIA atteint 8 015 Mds€, en hausse de + 12,5 % sur un an.

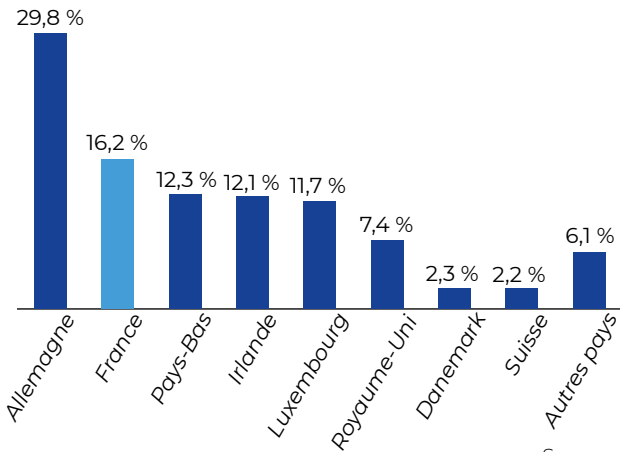


Si l'on considère les places où la gestion financière des fonds d'investissement est effectivement réalisée, la France occupe la première place européenne continentale avec une part de marché de 24 %, devant l'Allemagne (20 %).

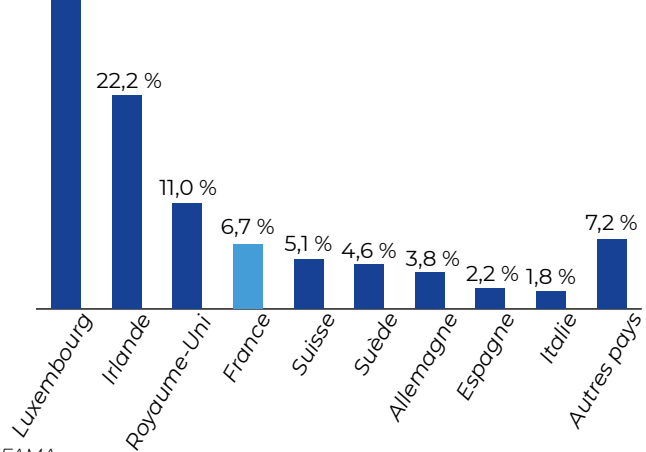
En incluant la gestion sous mandat, la gestion française occupe également la première place européenne continentale et représente 25,5 % du marché, devant l'Allemagne (16 %).

## Parts de marché des principaux pays européens (en pourcentage)

**Part de marché des principaux pays européens selon la domiciliation des FIA**  
(encours de 8 015 Mds€ à fin 2021)



**Part de marché des principaux pays européens selon la domiciliation des OPCVM**  
(encours de 13 950 Mds€ à fin 2021)



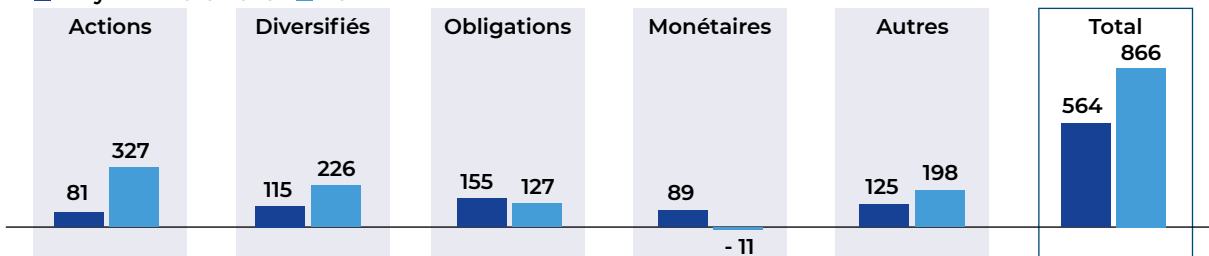
Source : EFAMA.

En termes de domiciliation d'OPC, la part de marché des fonds français est de **16,2 % pour les fonds FIA, 2<sup>e</sup> place en Europe** derrière l'Allemagne, et devant les Pays-Bas. Les 5 premiers pays concentrent 82 % du marché des fonds FIA en Europe. Concernant la domiciliation des fonds OPCVM, la France

occupe la 4<sup>e</sup> place en Europe avec 6,7 % de parts de marché, derrière le Luxembourg et l'Irlande – centres *off-shore* dont les activités sont centrées sur la domiciliation et l'administration de fonds – ainsi que le Royaume-Uni. Ensemble, les 5 premiers pays représentent 80 % du marché des OPCVM en Europe.

## Collecte nette des fonds domiciliés en Europe, au global, + 866 Mds€ en 2021 (en Mds€)

■ Moyenne 2016-2020 ■ 2021

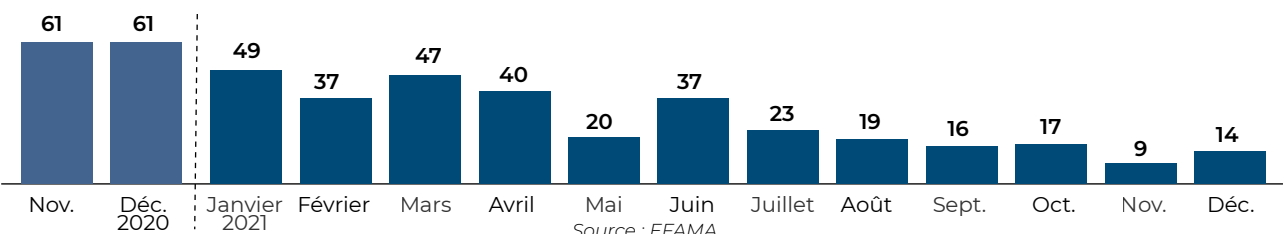


Source : EFAMA.

La **collecte nette** s'élève à un niveau très élevé de **+ 866 Mds€ en 2021**, deuxième meilleure collecte annuelle après le record de 2017 (+ 948 Mds€). En Europe, la collecte des fonds actions et diversifiés représente cette année les deux-tiers de la collecte totale. Avec **+ 327 Mds€**, les **fonds actions réalisent ainsi leur meilleure année en termes de collecte**. Pour ces fonds, la forte demande avait commencé dès la fin de 2020 (+ 61 Mds€ de flux nets en novembre et en décembre 2020).

Les fonds diversifiés enregistrent également des forts flux nets positifs de + 226 Mds€, soit un niveau près de deux fois supérieur à celui de la moyenne des flux entre 2016 et 2020 (+ 115 Mds€). Les niveaux de flux nets des OPC de catégories de taux (obligataires et monétaires) sont inférieurs en 2021 à leur niveau moyen des cinq dernières années. Les fonds monétaires font face à des rachats de - 11 Mds€ en 2021 après la collecte nette record constatée en 2020 (+ 221 Mds€).

## Collecte nette des fonds actions domiciliés en Europe, au global + 327 Mds€ (en Mds€)



Source : EFAMA.

L'AFG fédère les professionnels  
de la gestion d'actifs depuis 60 ans,  
au service des acteurs de l'épargne  
et de l'économie.

Elle se mobilise pour la gestion d'actifs  
et sa croissance ; définit des positions  
communes qu'elle porte et défend  
auprès des pouvoirs publics ; contribue  
à l'émergence de solutions bénéfiques  
à tous les acteurs de son écosystème  
et s'engage dans l'intérêt de tous  
à favoriser le rayonnement de l'industrie,  
en France en Europe et au-delà.

AFG

Ensemble, s'investir pour demain